

PRESS-BOOK remis à jour

Nous tenons à votre disposition un ensemble d'articles photocopiés parus sur la kinésiologie dans divers magazines:

de 1990 à 1998 : 6 € frais d'envoi inclus

de 1999 à 2007 : 6 € frais d'envoi inclus

Si vous avez connaissance d'articles parus dans la presse locale, associative, régionale ou nationale, pensez à envoyer une copie au secrétariat. Merci pour votre collaboration.

Livret de Formation FFKS

1,53 € frais d'envoi non compris et facturé en plus. Il n'est pas fait de remise par quantité. Le Livret de Formation permet d'inscrire toutes vos formations de kinésiologie y compris recyclages et cours complémentaires. A chaque stage, demandez à votre instructeur de le remplir. Votre Livret de Formation peut être mis à jour et validé au vu de vos attestations de stages. Pour cela, vous pouvez l'envoyer au siège de la FFKS avec les photocopies de vos attestations, certificats, factures...

Proposition : nous encourageons les enseignants à distribuer un Livret de Formation à tout nouvel étudiant.

LA NOUVELLE PLAQUETTE D'INFORMATION DE LA FFKS**Prix unitaire :**

* de 10 à 49 plaquettes : **0,80 €** + port

* de 50 à 99 plaquettes : **0,75 €** + port

de 100 à 300 plaquettes : **0,65 €** + port

* 300 plaquettes et plus : **0,60 €** + port

Prix du port (envoi en Colissimo) :

* 6,30 € de 500 g. à 1 kg. (20 à 40 plaquettes)

* 7,20 € jusqu'à 2 kg. (41 à 80 plaquettes)

* 8,10 € jusqu'à 3 kg. (81 à 120 plaquettes)

* 10 € jusqu'à 5 kg. (121 à 200 plaquettes)

* 11,80 € jusqu'à 7 kg. (201 à 280 plaquettes)

* 14,50 € jusqu'à 10 kg. (281 à 400 plaquettes)

LE KIT DE RECHERCHE EN BRAIN GYM

Etudes de cas, mise en évidence en aveugle de la notion d'intégration, observations quantifiées sur des groupes expérimentaux (également disponible en français). Cet ensemble de documents a été rassemblé par la Fondation Édu-Kinésiologie, U.S.A. Prix : 40 \$ canadiens.

Contact : Patricia GIRARD - Institut de Kinésiologie Spécialisée du Québec

7825 Saint Denis Montréal H2R 2E9 (Canada)

Fax : (514) 948 5463 - Internet : www.kinesiologie.qc.ca - Courrier : info@kinesiologie.qc.ca

COMMENT S'INSTALLER...

Une **documentation** sur ce sujet est à votre disposition. Demandez-la au secrétariat.

OBJECTIF ENTREPRISE

est un document que vous pouvez commander par téléphone ou fax à la CANAM. Ce guide vous expliquera tout ce que vous devez savoir avant de vous installer. En particulier, il vous aidera à chiffrer vos futures charges. Ce guide est remis à jour en permanence. Si vous avez un ordinateur Mac ou PC, nous vous recommandons de vous procurer la version CD-ROM. C'est gratuit. CANAM : 01 49 33 38 00 -Fax : 01 49 33 38 03. www.canam.fr

LE GUIDE D'INSTALLATION EN PROFESSION LIBÉRALE

- 50 pages - vous pouvez vous le procurer en vous adressant auprès d'une « association de gestion agréée » (consulter les Pages Jaunes).

CODE NAF :

Sur le document URSSAF, il n'y a pas de place pour cette question. Le document est transmis à l'INSEE qui décide de votre numéro de code NAF. Si vous êtes inscrit comme enseignant, il vous sera donné le 804 D qui correspond à « autres enseignements », ce qui signifie qu'il ne s'agit pas d'une discipline spécifique : français, maths... Si vous êtes inscrit comme kinésologue, il est probable que le code 851 H vous soit attribué d'office. Sa définition est « soins non réglementés » ce qui pose un problème puisque nous ne donnons pas de soins. Pensez à demander le code 804 D.



EDITORIAL

Bonjour à toutes et à tous,

Présidente pour un second parcours jusqu'au congrès 2008, je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux adhérents au sein de la Fédération Française de la Kinésiologie Spécialisée®.

Je veux aussi remercier tous ceux qui ont participé de près ou de loin au « Forum de l'enseignement » du mois de mars.

Ces retrouvailles sont toujours des moments de ressource tant pour les membres du CA que pour tous les participants. C'est une bouffée d'air frais pour repartir à l'assaut du travail de la fédération et pour cela, de nouveau, « merci. ».

Et c'est pour cette raison que j'espère vous retrouver nombreux lors du congrès 2008. Chaque année détient sa mission. Et si celle de l'an passé a été tournée vers le fait de "nous définir et donner une lisibilité de notre métier par l'extérieur" nous avons au CA fait

ce travail pour l'ensemble des professionnels, des enseignants et des futurs étudiants.

Si certains professionnels se sentent délaissés au profit des futurs étudiants, je veux les rassurer en leur disant que la validation professionnelle des nouveaux étudiants de 2007 est aussi pour eux une garantie de leur valeur.

Alors, n'ayez crainte, nous nous occupons beaucoup de la formation et pensons aussi aux professionnels en activité, car tout est dans tout, comme un puzzle qui prend forme d'année en année.

Je sais que chacun s'accorde à donner à notre métier la confiance qui lui est due et qu'inévitablement nous allons tous dans cette même direction.

Malgré les événements passés ou présents qui ont blessé notre profession, la FFKS, dont vous êtes les participants actifs, peut être fière de son existence.

Cordialement à vous tous.

Betty Provost
Présidente

Éditorial	1	Mutuelle bio	5
Rapport de l'AG	2	L'oiseau vert	6
Conférence de Claude Mauderine	3	Renseignements / Boutique	7
Projet de thèse de M.C. Mahé	4		

Résumé du compte rendu de l'assemblée générale.

130 membres présents ou représentés participent au vote de l'assemblée générale.

La présentation du rapport moral et d'activités de la présidente et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité.

Le règlement intérieur comprenant le nouveau code de déontologie est voté à l'unanimité.

Les membres procèdent ensuite au renouvellement du conseil d'administration.

Les membres sortants sont : Dominique Bernascon, Elise Busser et Jean Luc Penet. Véronique Bonnefond et Geneviève Pastor avaient démissionné avant l'assemblée générale.

Dominique Bernascon n'a pas souhaité se représenter mais a proposé son aide aux membres du CA.

Geneviève Pastor continue à gérer l'egroup de la FFKS.

Elise Busser et Jean Luc Penet se repré-

sentent pour un nouveau mandat.

Trois nouvelles personnes proposent leurs candidatures : Nicole Deblois, Estelle Michel et Céline Poulain.

Le vote a lieu à bulletin secret. Tous les candidats sont élus.

Vous pouvez consulter le compte rendu de l'AG dans son intégralité sur le site de la FFKS.

L'assemblée générale extraordinaire n'a pu se tenir, le quorum n'était pas atteint. Elle a été convoquée une seconde fois le 20 avril 2007. Les nouveaux statuts ont alors été votés à l'unanimité.

Ces nouveaux statuts annoncent le changement de nom de la FFKS qui devient la **Fédération Française de la Kinésiologie Spécialisée®**.

A la suite de l'assemblée générale, le conseil d'administration a procédé au vote des membres du bureau.

Composition du nouveau conseil d'administration :

Betty Provost : présidente
Bernard Deblois : 1^{er} vice-président
Serge Kernilis : 2^{ème} vice-président
Marie-Hélène Penet : trésorière
Corinne Luc : secrétaire
Nicole Deblois
Jean-Luc Penet

Anne-Marie Trélat
Dominique Collardey
Elise Busser
Dominique Raynaud
Estelle Michel
Céline Poulain

CONGRES 2008: LA KINESIOLOGIE EN EUROPE**Sur la presqu'île de Giens les 29 et 30 mars 2008.**

De nombreuses conférences vous seront proposées sur le développement de la kinésiologie en France et en Europe, réservez vos dates dès maintenant.

Announce.....La parole est à vous.....

Dentiste partage local:

Proposition pour un professionnel de santé à Marseille:

Contact : Dr Larmy Annick - E mail : (mailto:annicklarmy@hotmail.fr)

SITE INTERNET : www.ffks.org

Vous pouvez consulter, sur le Site, une liste de praticiens et de kinésologues spécialisés et une liste d'enseignants. Elles sont, par ailleurs, envoyées à toutes les personnes qui en font la demande.

Les membres praticiens, professionnels et enseignants doivent avoir fait toutes les démarches pour exercer légalement la profession : déclaration à l'URSSAF qui fait suivre aux différentes caisses...

Après renouvellement de votre adhésion, vous recevrez le reçu, la carte de membre, le code éthique personnalisé et actualisé et les listes mises à jour des praticiens, professionnels et enseignants. Les étudiants reçoivent la liste des étudiants.

En cas de modification ou de cessation de votre activité, pensez à prévenir la FFKS au plus tôt.

Sur le nouveau Site, vous trouverez un Espace Adhérents et le protocole qui permet d'y accéder.

Nous tenons à votre disposition :**POSTERS** (visibles sur l'Espace Adhérent)

Frais d'envoi (port + tube d'expédition) = 8,50 €

Brain Gym :

Les 3 Dimensions (69x48,5 cm) : **26 €** +frais d'envoi

Les 7 Dimensions (69x46cm) : **29 €** +frais d'envoi

Santé par le Toucher :

Les 5 Eléments (78x61cm) : **32 €** + frais d'envoi

Carte de Référence (100x70cm) éditée par ASTM:

25 € + frais d'envoi

PKP - Les Emotions classées par les 5 Eléments :

Poster (60x42cm) : **27 €** + frais d'envoi

A4 : **7 €** + 0,90 € de frais d'envoi

Cartes postales : **1,50 €** + 0,50 € de frais d'envoi

LIVRES**Santé par le Toucher :**

Le Livre vert : **50 €** frais d'envoi inclus

Folio de Référence édité par ASTM :

15 € frais d'envoi inclus

TAMPON La Santé par le Toucher

La roue et les 5 éléments sur le même tampon : **25 €** frais d'envoi inclus.

Comprendre la Kinésiologie. DOSSIER DE PRESSE

Réalisé par l'Agence 56 Paris, ce dossier relié est vendu :

10 € frais d'envoi inclus.

Il est également à votre disposition gratuitement sur le site de la FFKS

www.ffks.org

MÉMOIRE

Dans le numéro 2 (p.6) de FFKS Infos, nous avons présenté un mémoire pour le CAPSAIS (Certificat d'Aptitude Pédagogique Spécialisé pour l'Adaptation et l'Intégration Scolaire). Il est disponible au prix de **7,50 €** frais d'envoi inclus.

Ce service est exclusivement réservé aux adhérents à titre individuel. Selon la législation régissant les associations loi 1901, nous ne pouvons faire de l'achat-revente. Aussi il ne nous est pas possible de fournir les enseignants. (Les chèques doivent être établis à l'ordre de la FFKS)

ATTESTATION DE STAGES

Vous enseignez le Brain Gym, la FFKS tient à votre disposition des **attestations de stages** qui permettront à tous les enseignants de délivrer une attestation commune.

Ces attestations (21x14,5cm), réalisées sur papier fort (180g) et proposées au prix de 0,15 € pièce, sont envoyées **par 10 minimum pour 2,30 € frais d'envoi inclus** (pour un envoi en France)



L'OISEAU VERT

BP 67107 - 31671 LABEGE Cedex
05 61 75 85 34 / 0 870 276 801
service_clients@loiseauvert.fr

L'OISEAU VERT est spécialisé dans l'élaboration de « Solarisations® » à partir de fleurs sauvages issues de milieux préservés de l'île de La Réunion, d'Auvergne, de la Montagne Noire, des Pyrénées, etc....

L'OISEAU VERT prépare des Solarisations® issues de ses propres découvertes.

Une Solarisation® est une préparation dans laquelle a été transféré le taux vibratoire d'une ou plusieurs fleurs simultanément afin de répondre synergiquement à une problématique spécifique.

Les solarisations® diffèrent fondamentalement des élixirs de part leur mode d'élaboration.

Les Solarisations® sont des produits sans alcool.

Chaque solarisation® a son identité propre par sa « naissance » qui tient compte de plusieurs paramètres ; lieu d'exposition et durée, date, heure, filtres solaires, etc.

Le traitement par les Solarisations® constitue une des voies de demain en matière de médecine vibratoire et s'apparente de ce fait à la médecine de l'âme.

Les Solarisations® offrent à celui qui veut se prendre en main, la possibilité d'être en bonne santé, de vivre en harmonie avec lui-même et devenir créateur de sa propre vie.

TEXTE ORIGINAL DE L'Oiseau Vert
POUR LA PRESENTATION DES SOLARISATIONS
FORUM de la FFKS du 11 mars 2007.

Claude Mauderine est journaliste de formation et spécialiste en stratégie sémiotique. Elle a travaillé avec les membres du CA à la construction de la définition de la kinésiologie spécialisée et du dossier de presse.

La définition suivante a été élaborée et votée par le C.A. à l'unanimité le 26/06/06 :

« La Kinésiologie est une pratique professionnelle destinée à favoriser un état d'équilibre et de bien être physique, mental et social. Elle propose différentes techniques qui utilisent de façon heuristique la réactivité des muscles aux stress ».

Le but était de redéfinir et de présenter l'activité de kinésiologie dans un langage clair et précis, d'exprimer une identité face à nos interlocuteurs.

Claude Mauderine s o u l i g n e l'importance des termes employés. Chaque mot compte.

Le dossier de presse, présenté d'une manière objective sans essayer de convaincre constitue une force représentative face aux autorités officielles.

Pour sa conférence, Claude Mauderine a choisi d'aborder différents passages du premier rapport de la Miviludes (Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires) afin de mettre en évidence les risques que nous encourrons face aux pouvoirs publics.

Selon elle, le rapport est fait pour semer le doute et désigner coupable un certain nombre de professions sans les nommer. Un amalgame est fait entre ce qui est secte et ce qui selon les autorités pourrait l'être. La kinésiologie n'est pas citée, ce qui est une très bonne chose mais le terme « Brain Gym » y figure.

Claude Mauderine attire l'attention sur le domaine de la spiritualité qui est un des rouages les plus importants des sectes.

Elle nous conseille de faire preuve de rigueur et de clarté dans l'exercice de notre profession et dans notre communication. Nous devons, selon elle, éviter d'utiliser des termes scientifiques dont nous ne mesurons pas la portée (ex: déprogrammation de l'ADN) et éviter de développer le côté irrationnel dans notre communication.

Selon elle, nous devons mettre l'accent sur la prévention, s'appuyer sur le fait que la kinésiologie est reconnue comme efficace dans de nombreux pays européens et montrer qu'il existe des partenariats avec certaines mutuelles.

Elle souligne l'impact positif du code de déontologie de la profession. Il est important que l'extérieur sache que la fédération veille à l'intégrité professionnelle.

La FFKS doit définir les dénominateurs communs de tous les kinésologues spécialisés et avoir une connaissance claire de ce que chacun fait.

La FFKS doit rassembler et créer une force représentative.

Les kinésologues peuvent éprouver un certain mal être en lisant le rapport de la Miviludes, mais c'est à partir de ces bases, selon elle, que la FFKS doit définir une stratégie de l'image et de la communication.

Synthèse de la conférence du
11 mars 2007
Forum de la FFKS

Présentation du projet de thèse qui a été accepté à l'université de Metz.

Titre : l'étude d'une pratique professionnelle : « la kinésiologie entre l'ordre du simulacre et l'ordre du savoir pratiquer ».

Marie Claude, animatrice socio culturelle, est titulaire d'un master 2 recherche en sciences de l'éducation et suit une formation en kinésiologie. Elle prépare une thèse sur trois ans à Metz, elle est encadrée par Claude Nosal, Maître de conférence spécialisé en sociologie, anthropologie et ethnologie.

D'après M.Claude l'acte de former est un acte pédagogique, mais comment déterminer le savoir à transmettre et comment le valider ?

Pour M.Claude, la hiérarchie des savoirs est différente chez chaque formateur.

Il y a le savoir, le savoir faire et le savoir être. L'enseignant s'implique dans sa formation et détermine ce qui est important à transmettre, sur quelle base ou quel critère.

La formation implique une action globale sur la personne dans tout son être, il faut prendre chaque personne en considération et lui apprendre à pratiquer.

La transformation de la personne ne peut être maîtrisée, il faut respecter la liberté de chacun. Chaque élève a une conception de la réalité et une expérience différente, il n'y a pas de vérité absolue, il s'agit avant tout de l'échange humain. La responsabilité du formateur est très importante, il ne faut pas modéliser mais laisser la liberté à chacun pour trouver son chemin et développer son esprit critique. Il faut recadrer ce que l'on souhaite donner et laisser le libre choix entre formateur indépendant et école. Le savoir pratiquer se réduit il à une technique ? Il faut prendre en compte le ressenti, la perception de la réalité et l'évolution des métiers avec la société. Le concepteur d'une technique

détient l'essence de ce pourquoi la kinésiologie a été créée alors que le formateur accompagne la personne par rapport à son champ de compétence professionnelle pour permettre une lisibilité. La prise de conscience du formateur sur ses erreurs fait avancer, le plus important étant la dimension philosophique, l'écoute et la valeur humaine. Il faut trouver l'équilibre entre la transmission du savoir et le développement du savoir chez l'élève.

Il n'existe pas de référentiel de compétence, la pratique professionnelle construit le métier. La compétence se définit en situation dans le contexte d'action. Il faut déterminer des dénominateurs communs face aux différentes situations.

*Famille de typologie

*Structurer un référentiel de compétences sur le savoir pratiquer

*Le simulacre : pas de preuve scientifique, scientifique veut dire éprouver, la mise en pratique permet l'observation.

La pratique c'est le savoir pratiquer, c'est le fondement du champ professionnel.

Pour donner une lisibilité M Claude expose la notion de classement sans dominance particulière regroupant la capacité, la perception de pensée, les ressources et aptitudes professionnelles.

Selon M. Claude, la kinésiologie fait partie des métiers émergents face à la réalité du contexte social, la suppression de ces techniques pourrait nous amener à un état sécuritaire.

Synthèse de la conférence du 11 mars
Forum de la FFKS

Conférence de Jean Claude Picard

Jean Claude Picard a créé une Mutuelle Bio « la mutuelle bio santé » et travaille actuellement avec d'autres personnes sur un projet d'envergure: le regroupement de professionnels des médecines alternatives et pratiques de santé. Il travaille également avec l'ASCA (Alliance Santé, Conseil et Assistance) à la mise en place d'une responsabilité civile professionnelle (RCP). L'ASCA n'est pas une mutuelle mais une fondation pour la reconnaissance et le développement des thérapies alternatives et complémentaires.

Jean Claude Picard est venu nous présenter le développement des mutuelles bio en France. Des accords ont été passés entre différentes mutuelles pour agir chacune dans une région déterminée. Il nous engage donc à nous renseigner sur la mutuelle bio qui couvrira la région dans laquelle nous exerçons.

Ces mutuelles rembourseront de nombreux produits naturels comme l'homéopathie, la phytothérapie, l'aromathérapie bio, les huiles essentielles bio, les fleurs de Bach, les oméga 3 et 6, le silicium bio...Elles ne rembourseront aucun produit de synthèse ou chimique.

Pour être remboursés, ces produits devront être conseillés par des professionnels de santé.

L'auto médication n'est pas prise en compte pour l'instant.

Les mutuelles bio rembourseront également une partie des consultations des praticiens du bien être, mais pas le montant total pour éviter de tomber dans l'assistanat. Les consultations des kinésologues seront prises en compte. Les mutuelles bio n'ont pas fixé de critères concernant la formation des kinésologues. Selon Jean Claude Picard, la priorité est d'obtenir un nombre d'adhésions important pour favoriser le développement de ces mutuelles.

Actuellement toute personne adhérente à ces mutuelles bio peut obtenir un remboursement partiel des séances en présentant une facture d'un kinésologue, quelle que soit sa formation, que le kinésologue soit lui-même adhérent ou non.

Lorsque le nombre d'adhérents RCP et mutuelle pèsera un certain poids, un regroupement des professionnels en médecines alternatives et pratiques de bien être sera créé. Il portera le nom de « confédération européenne des praticiens du bien être, de la nature et de la santé ».

Il est possible que les conditions de prise en charge des consultations de kinésiologie évoluent. La FFKS vous encourage à vous renseigner auprès de la mutuelle de votre région.

Nous vous tiendrons informés si nous obtenons la liste des mutuelles concernées. Plusieurs sont en cours de création.

Pour plus de précision sur les tarifs consultez le site :

<http://www.safeway.fr/mutuelle>

Synthèse de la conférence du 11 mars
Forum de la FFKS